

LE SPORT DANS L'OPTIQUE CHRÉTIENNE

Document présenté par le Groupe mixte de travail des Eglises du Canada à l'occasion de la tenue des Jeux Olympiques à Montréal (*)

Le Groupe mixte de travail des Eglises du Canada est un groupe délégué de la Conférence catholique canadienne (CCC) et du Conseil canadien des Eglises du Canada (CCE) constitué dans le but de faire le point sur des questions d'actualité qui concernent toutes les Eglises chrétiennes.

Dans ce texte, le Groupe mixte de travail rend publiques les réflexions pastorales qu'il a élaborées au cours des derniers mois, en vertu d'un mandat exprès, de la CCC et du CCE, sur l'activité sportive dans l'optique chrétienne.

Le Groupe mixte recommande l'étude et la diffusion de ce texte à toutes les communautés chrétiennes du Canada; il prétend ainsi favoriser une participation plus éclairée et plus active des chrétiens à la formation d'une mentalité sportive, plus respectueuse des valeurs fondamentales de l'homme.

Il a pensé que la tenue des Olympiques au Canada en 1976 fournissait à la fois l'occasion et le contexte favorable à des entreprises d'évangélisation de l'homme-en-mouvement dont le sportif est le type privilégié.

Il tient à exprimer sa gratitude à tous ceux qui ont collaboré à la cueillette et à la mise en place des matériaux nécessaires à la rédaction de ces pages, et tout spécialement le groupe œcuménique de Montréal, qui a fourni une contribution exceptionnelle et singulière.

LE GROUPE MIXTE DE TRAVAIL
DES EGLISES DU CANADA.

INTRODUCTION

1. L'annonce de la tenue des Jeux Olympiques à Montréal, en 1976, a suscité parmi les citoyens du Canada toute une gamme de réactions diverses, depuis la jubilation jusqu'à la résistance passive, voire l'opposition ouverte.

Les Eglises, au pays, n'ont pas jugé opportun d'intervenir dans le débat; si elles l'avaient fait, elles auraient sans doute exprimé l'inquiétude ressentie par un très large public au spectacle du gigantisme et des coûts exorbitants des installations et aménagements.

2. Conscientes que l'événement interpellait d'abord et principalement les chrétiens situés dans les lieux olympiques ou leur périphérie, les Eglises ont voulu laisser aux communautés locales, comme il convient, la tâche de prévoir et d'organiser les services religieux et sociaux requis pour la quinzaine olympique; un Comité œcuménique des Eglises de Montréal, spécialement désigné, s'est appliqué depuis deux ans à promouvoir et à animer les entreprises nécessaires à ces fins.

3. Mais si les Olympiques sont un événement passager, l'activité sportive qu'ils sous-tendent demeure et fait de plus en plus partie intégrante de la vie de nos contemporains; elle aspire, elle aussi, à la Bonne Nouvelle du salut que les Eglises ont mission d'annoncer; fut-il jamais moment plus favorable à la mise en route de projets d'évangélisation du monde sportif de notre temps et de notre pays?

C'est dans le but de susciter, de stimuler et de soutenir de telles initiatives que le Groupe mixte de travail des Eglises du Canada, dont les membres soussignés, adresse ces réflexions pastorales à tous les chrétiens du pays; il satisfait ainsi au mandat qui lui a été expressément confié par la Conférence catholique canadienne et le Conseil canadien des Eglises (1).

4. En publiant cette déclaration, les Eglises veulent poser en même temps un geste œcuménique sans équivoque, dans la perspective d'évangélisation professée au dernier Synode romain par le D^r Philip Potter (2), secrétaire du Conseil mondial des Eglises à la suite de Paul VI (3):

« L'évangélisation du monde contemporain ne peut être menée à bien que dans une perspective œcuménique.

« Nous devons apprendre à respecter les hommes dans leurs contextes culturels et religieux divers.

« La seule manière de progresser est d'engager le dialogue avec le monde moderne. »

Les orientations pastorales qui suivent découlent de notre commun désir d'engager et de poursuivre le dialogue avec le monde sportif contemporain, en vue de lui faire partager les fruits de l'Évangile de Jésus-Christ, dont nous sommes à la fois les témoins et les hérauts.

5. La devise olympique — *Plus haut, plus vite, plus fort* (4) — peut, par suite de son universalisme, se transposer à tous les plans de la vie humaine. Nous voulons la proposer, au début de ce message, à tous ceux qui luttent dans l'arène du monde, et spécialement aux sportifs chrétiens, premiers témoins et missionnaires de pointe de l'Évangile parmi leurs camarades. Ne sont-ils pas normalement plus sensibles à l'idéal de dépassement qu'elle évoque et que symbolise la flamme olympique? La ferme résolution de

(1) La Conférence catholique canadienne est l'organisme qui regroupe tous les évêques catholiques du Canada. Le Conseil canadien des Eglises réunit la plupart des autres Eglises chrétiennes qui représentent plus de 80 % des autres chrétiens du pays.

(2) Allocution devant le Synode, le 10 octobre 1974; cf. DC n° 1663, 3 novembre 1974, p. 923-927.

(3) Discours d'ouverture du Synode, le 27 septembre 1974; cf. DC n° 1662, 20 octobre 1974, p. 858-860.

(4) « Citius, Altius, Fortius. » Cette devise était inscrite sur le fanion scolaire du collège d'Arcueil, France. Le baron de Coubertin, rénovateur des Jeux Olympiques, exigea qu'elle figure sur le drapeau olympique qui flotte au mât du stade pendant toute la durée des Jeux.

(*) *L'Eglise canadienne*, janvier 1976.

Ce texte est publié dans la collection « L'Eglise aux quatre vents », Ed. Fides, Montréal.

progrès continu qu'elle suggère nous renvoie spontanément aux exhortations de saint Paul, pressant les nouveaux convertis de Corinthe à poursuivre la lutte, à la façon des athlètes « qui tous se lancent dans les courses du stade, mais dont un seul remporte le prix... Courez donc de manière à le remporter... (5) ». « Si quelqu'un lutte, il n'obtient la couronne que s'il a combattu selon les règles (6). » Et, payant d'exemple, cet incomparable athlète du Christ peut écrire : « Je meurtris mon corps et le dresse à son rôle de serviteur, de peur qu'après avoir fait office de héraut pour les autres, je ne sois moi-même disqualifié (7). »

PREMIERE PARTIE

EGLISES ET SPORTS

6. Il importe que le lecteur soit fixé, dès le départ, sur le sens et l'extension de l'univers sportif que nous embrassons dans cette communication.

De même, doit-il pouvoir identifier les traits communs du visage des Eglises que nous présentons au monde des sports ; ils sont sans doute moins apparents et moins familiers à nos contemporains, même chrétiens, que ceux de nos communautés religieuses traditionnelles, réunies dans un lieu de culte pour la célébration de la parole et de la fraction du pain ; l'action pastorale des Eglises auprès du monde séculier et profane, auquel appartiennent les sports, se trouve de ce fait retardée, sinon compromise.

1. — L'ACTIVITE SPORTIVE

7. Nous entendons l'activité sportive, pour les fins de ce document, dans un sens large. Elle peut se définir ainsi :

« Toute forme d'activité physique dans laquelle l'homme, seul, en coopération et (ou) en compétition avec d'autres, par son adresse, son habileté, sa rapidité et sa vigueur, tente de surmonter des difficultés ou d'obtenir des résultats, sans portée pratique, pour le seul plaisir de la réussite (8). »

L'activité sportive comporte un défi minimal qu'on s'impose ou qu'on se laisse imposer ; autrement, on doit parler d'exercice physique.

L'expansion prodigieuse du mouvement sportif coïncide avec l'accession des masses aux bienfaits de la culture et de la civilisation ; elle s'accélère avec l'accroissement du temps libre et l'automatisation du travail ; elle prend le départ au début du siècle.

Travail et loisir

8. A l'avènement de l'ère industrielle, le travail apparaît comme le levier de la libération du

besoin et le gage de la paix universelle ; car c'est pour s'assurer le nécessaire que les hommes se disputent et finalement s'entretuent, croit-on.

Les aspirations les plus humaines du travailleur, refoulées et frustrées par cette philosophie du travail qui le rive à la machine, ne tardent pas à émerger à la surface de la conscience ; le besoin de loisir s'impose alors et fait l'objet de poussées revendicatrices proprement incoercibles. Les temps de repos s'allongent ; ils sont exigés non seulement comme pause et condition de travail, mais tout simplement comme condition de vie humaine, pour faire des haltes, respirer, contempler, communier à l'art, à la beauté, à la culture, à la vie intérieure.

Vivre sa vie

9. « Le monde industriel tout entier, dominé par le souci de l'efficacité, se double progressivement d'un monde de l'inutile, du gratuit, du non-rentable. Les objets techniques les plus perfectionnés, tels la télévision et le cinéma, en viennent à fabriquer de l'imaginaire et du rêve (9). »

L'homme de l'ère industrielle veut bien encore *gagner sa vie*, mais il veut aussi *vivre sa vie*.

C'est dans ce climat économique-social et culturel que se déploie et se développe l'activité sportive qui s'étend graduellement à toutes les classes sociales.

2. — L'ACTIVITE ECCLESIALE

10. L'activité ecclésiale tend à rejoindre l'activité sportive pour se mouler au réseau ramifié et complexe du monde sportif et lui infuser l'Esprit qui l'entraîne sur les voies du Royaume, ouvertes et jalonnées par la Révélation du Dieu de Jésus-Christ. On peut la définir par rapport à cette fonction :

« L'activité de l'ensemble et de chacun des chrétiens dans l'univers sportif, actionnée et mue par les dynamismes de la vie théologique, puisée dans la communion à l'Eglise de Jésus-Christ, en vue d'introduire et de maintenir l'activité sportive à l'intérieur du plan de création et de salut de Dieu en Jésus-Christ. »

a) Des images réduites de l'Eglise

11. Des traits du visage de l'Eglise de Jésus-Christ, beaucoup de nos contemporains semblent avoir retenu ceux surtout qui reflètent l'austérité de la vie et la rigueur morale, traits prédominants à des époques antérieures. Sous cet éclairage, les jeux et les sports du dimanche, par exemple, étaient suspects.

Ces images réduites voilent plus qu'elles ne le révèlent le vrai visage de l'Eglise, empreint de la morale d'amour de Jésus-Christ, plutôt que des accents moralisants ajoutés en surimpression par les hommes. L'Evangile transcende toutes les éthiques humaines dont il assume pourtant la vérité.

D'autres, plus attentifs aux dénonciations des formes diverses d'erreur, d'injustice ou d'oppres-

(5) 1 Co 17, 24.

(6) 2 Tm 2, 5.

(7) 1 Co 9, 27.

(8) Edmond ROBILLARD, *L'Activité sportive, ses dimensions, sa valeur*, pro manuscritto, p. 5 (en instance de publication).

(9) JOLIF Jean-Yves dans *l'Union*, n° 7, p. 13-19.

sion faites sous l'autorité des Eglises, en garderont l'image du Censeur.

Et certains, qui auraient souhaité engager l'Eglise dans leurs menées politiques, nationales ou économiques — tels les princes des prêtres et les anciens du peuple au temps du Seigneur — déclareront la guerre à cette Eglise qui gêne leurs desseins.

Ces exemples suffisent à illustrer l'étonnante variété des représentations d'Eglises que peuvent se forger les hommes à travers le prisme déformant ou la myopie de leur regard. Du moment qu'ils cessent de lui imprimer les traits du visage de Jésus-Christ, dont elle est le sacrement, ils commencent à la façonner à leur image et à leur ressemblance.

b) Des traits majeurs du visage des Eglises

D'où l'importance primordiale de dévoiler, de dépouiller et de décrire les traits communs du visage des Eglises, tourné vers le monde sportif qui les regarde, et de qualifier le regard attentif qu'elles-mêmes projettent sur l'univers des sports.

DES COMMUNAUTÉS D'HOMMES

12. Nos Eglises se présentent d'abord comme des communautés d'hommes et de femmes — de toute race, langue, condition sociale — rassemblés par leur foi en Jésus-Christ reconnu et confessé comme fils de Dieu fait homme.

Engagés sur les chemins du royaume du Père, sous la conduite de l'Esprit, ils en vivent la phase terrestre intimement et quotidiennement mêlés à leurs frères, dont ils se reconnaissent pleinement solidaires, tout en annonçant sa phase céleste aux hommes et, d'abord, à ceux qui leur sont unis par des liens de sang, de voisinage, de milieu de vie et de travail, et aussi de loisirs, d'activité athlétique et sportive.

AU SERVICE DES HOMMES

13. Ces communautés humaines ne sauraient vivre repliées sur elles-mêmes : la raison même de leur existence, c'est d'être témoin de la vérité et service de l'humanité, à l'exemple de Jésus-Christ, le premier-né de leurs frères « venu dans le monde pour rendre témoignage à la vérité, pour sauver non pour condamner, pour servir non pour être servi (10) ».

Le service des hommes, leurs frères, tout homme et tous les hommes, l'homme tout entier, corps et esprit, dans son unité, et la totalité de ses parties, c'est donc la preuve la plus éloquente de cette solidarité qui relie les chrétiens aux autres hommes, dans une communauté de destin.

Dans cette perspective, les chrétiens du monde sportif, mus par les dynamismes de leur vie théologique, ne sauraient se distinguer que par un service insigne de leurs proches, coéquipiers, émules ou adversaires ; c'est à ce signe qu'on les reconnaîtra pour les disciples du Seigneur, s'ils ont un plus grand amour de

tous leurs frères, avec lesquels ils vivent en liaison étroite.

SUR LA TERRE DES HOMMES

14. Si nous sommes perçus, à juste titre comme les représentants, les témoins et les héritiers « d'un royaume qui n'est pas de ce monde (11) », nous ne sommes pas, pour autant, étrangers au monde des hommes, au sein et par la médiation duquel se déroule la phase préparatoire et initiale de ce royaume.

Depuis ce moment de l'histoire où « le Verbe de Dieu s'est fait chair et a habité parmi nous (12) », ceux qui se réclament de son Esprit auraient mauvaise grâce de s'évader de la terre des hommes et de ne pas partager pleinement le sort de leurs frères ; ils encourraient justement le reproche que Nietzsche adressait aux chrétiens de son temps, contempteurs de leur Dieu et contempteurs du monde. Le mépris du monde conduirait, par ce chemin, au mépris de Dieu lui-même qui « a aimé ce monde jusqu'à lui donner son Fils unique (13) », à la méconnaissance de Jésus-Christ, « envoyé dans le monde non pour condamner mais pour sauver (14) », et de la mission de son Esprit qui restaure et renouvelle sans cesse la face de la terre.

« Jésus-Christ n'a pas craint d'entrer dans l'histoire et de s'y faire assassiner, alors que nous entrons souvent dans la religion pour faire l'économie de l'histoire et des mortifications qu'elle impose (15). »

15. L'action des chrétiens dans le monde sportif, on ne saurait trop insister sur ce point, va donc dans le sens d'un engagement au service de leurs frères ; elle s'exerce, à la fois, en direction des personnes et des institutions, qui forment le tissu humain du monde sportif.

Ce tissu pourrait se transformer en treillis métallique, qui tienne captives les libertés et empêche la vie sportive de déployer toutes ses dimensions humaines, si on en laissait la fabrication et l'entretien aux égoïsmes conjugués, qui utilisent les sports à leurs fins plutôt que d'en faire d'abord des activités libératrices et protectrices des valeurs humaines.

3. JALONS POUR UNE PASTORALE DANS L'UNIVERS DES SPORTS

Dans un monde sécularisé.

16. Au premier regard, Eglises et organismes sportifs cheminent sur des voies parallèles semblables à nos autoroutes modernes ; ils ne se connaissent ni ne se fréquentent guère ; ils apparaissent comme étrangers, indifférents et parfois, opposés l'un à l'autre. Leurs rapports mutuels obéissent aux lois de la coexistence

(11) Jn 18, 36.

(12) Jn 1, 14.

(13) Jn 3, 16.

(14) Jn 3, 17.

(15) De MONTVALLON, dans la revue *Esprit*, n° 1^{er}, p. 634.

(10) Jn 18, 37 ; Mc 10, 45 ; Mt 20, 28.

pacifique, du respect mutuel et de l'échange de quelques services.

Le monde des sports modernes, nous le savons, s'est édifié en marge des Eglises, bien qu'il ait largement utilisé les initiatives sportives para-ecclésiales qu'il a récupérées ; il s'autogère, conformément aux normes de la philosophie séculière, aux lois de l'autonomie du temporel et de l'éthique profane. Nous ne vivons plus en régime de chrétienté. L'autonomie du monde profane est un fait acquis, légitime du reste, dans la mesure où elle ne vise ni n'aboutit à couper les chrétiens de leurs sources de vie spirituelle et à les soustraire à l'influence de leur communauté.

Le rôle des pasteurs.

17. Dans cette conjoncture, trop nombreux sont les pasteurs qui, privés de leurs moyens traditionnels d'intervention — les institutions sacro-profanes que l'Etat a prises en charge, — se retirent des lignes d'action et rêvent, nostalgiques, à d'éventuels retours aux sécurisants régimes de chrétienté.

Faute de reconnaître les « signes des temps » pour s'appliquer à les lire et interpréter, ils privent les laïcs, qui sont aussi l'Eglise, de leurs canaux principaux d'approvisionnement en biens spirituels, qui les habiliteraient à la prise en charge chrétienne et humaine du monde des sports.

C'est aux pasteurs d'abord que s'adressent les groupes de laïcs sollicitant un surcroît d'éclairage pour un surcroît de services et une plus juste orientation de leurs attitudes et engagements.

La médiation des laïcs.

18. Car, il faut le reconnaître et œuvrer dans ce sens : c'est d'abord par la médiation des chrétiens laïcs, présents au monde des sports et au monde ecclésial et dans lesquels cohabitent unifiés le monde des sports et le « monde ecclésial », et fusionnent l'activité profane et l'activité théologale, que les Eglises pourront se mettre à l'écoute du monde des sports et en état de répondre à ses légitimes aspirations et à ses pressantes requêtes.

Des groupuscules de sportifs chrétiens.

19. La formation chrétienne des consciences, tel est donc le premier et principal objectif des communautés chrétiennes ; et, pour y parvenir, nulle formule ne s'est avérée plus rentable que celle de la formation de groupes minuscules, nombreux et diversifiés, et de petites communautés de sportifs, qui s'entraînent patiemment et généreusement à vivre ensemble et à rayonner l'Evangile de Jésus-Christ au milieu de leurs camarades dont ils se sentent solidaires, pour la construction d'un monde meilleur.

Appliquée à tous les niveaux du monde sportif, de la base au sommet, en passant par les éducateurs, moniteurs, entraîneurs, publicistes, responsables d'équipes, de clubs, de ligues, etc., cette pédagogie « du levain dans

la pâte » a toutes les chances d'atteindre les ressorts vitaux du milieu sportif.

De petits groupes d'échange, de réflexion, de partage de la parole et du pain, disséminés le long des routes du sport, ce serait sans doute les cellules germinatives de la vie chrétienne et des foyers rayonnants de l'esprit sportif, créateur de grandes aires d'amitié, où brille et se répand le même idéal, dans une sorte de communion et d'osmose.

La réflexion théologique.

20. L'évangélisation du monde des sports a un pressant et urgent besoin de la réflexion théologique, pour une lecture, une interprétation et l'élaboration d'un discours chrétien sur l'activité humaine sportive : pour découvrir les points de contact, ou mieux, les points d'osmose entre l'homme des sciences, de la technique, de la politique, de l'économie, de la psychologie, et de la « sportologie », et l'homme de l'Evangile, pour « ne jamais nous contenter d'un humain qui soit trop humain ni d'un christianisme déshumanisé (16) », la réflexion théologique, sur les univers de l'anthropologie est indispensable.

« L'importance de la fonction théologique n'est jamais apparue aussi forte qu'aujourd'hui, pour accompagner pas à pas l'évangélisation. C'est au prix d'un rigoureux redressement de l'intelligence de la foi que celle-ci retrouvera sa verdeur évangélique (17). »

L'annonce de l'Evangile.

21. Nos Eglises seront aussi appelées à l'annoncer directement, cet Evangile, dans un langage et selon une pédagogie propres à l'univers sportif. Ce langage prend naturellement appui sur les sciences humaines axées sur l'activité sportive, groupées maintenant sous le vocable de « kinanthropologie ».

Nos régimes socio-politiques démocratiques nous laissent, heureusement, les avenues larges ouvertes pour faire entendre notre voix, et l'accès à l'opinion publique nous est toujours possible. Nous ne pourrions pourtant plus nous limiter aux murs de nos temples, qui nous renvoient l'écho de nos voix ; il nous faudra emprunter courageusement d'autres tribunes ; les médias d'information nous les fournissent. Il nous faudra inventer le langage pastoral des ondes.

Aussi faut-il bien se l'avouer franchement : nous ne pouvons escompter des succès profonds et durables, dans l'évangélisation du monde des sports, à moins d'acquérir une véritable compétence professionnelle pastorale qui nous habilite à nous hisser et à nous maintenir au même palier que les professionnels qui dirigent les destinées du monde des sports. Une pas-

(16) DENIS HENRI, préface au volume de Rémi Parent, *Condition chrétienne et Service de l'homme*, p. 14, Ed. Fides, 1973.

(17) Mgr ETCHEGARAY, président du Conseil des Conférences épiscopales d'Europe, rapport au Synode, 28 août 1974 ; cf. *DC* n° 1662, 20 octobre 1974, p. 864.

torale qui ne réussit pas son insertion à une culture est vouée à l'échec.

4. QUALITE DU REGARD DES EGLISES

22. Si les communautés de chrétiens sont attentives aux tristesses et aux angoisses des hommes, ceux surtout qui peinent et qui souffrent, elles n'en sont pas moins sensibles aux joies et aux espoirs, aux valeurs et aux conquêtes du génie humain ; et l'homme qui chante, joue, célèbre ou s'adonne au sport n'a pas moins de valeur à leurs yeux que celui qui étudie, travaille ou prie : « Il n'est rien de vraiment humain qui ne trouve écho dans le cœur des chrétiens (18). »

« Il y a un temps pour pleurer et un temps pour rire, un temps pour gémir et un temps pour danser (19). »

Elles auraient mauvaise grâce à afficher cette attitude hautaine et maussade que le Seigneur a dénoncée, dans un passage de l'Évangile :

« A quoi donc puis-je comparer les enfants de cette génération ? A qui ressemblent-ils ? Ils ressemblent à ces gamins qui sont assis sur une place et s'interpellent les uns les autres en disant :

Nous vous avons joué de la flûte

Et vous n'avez pas dansé !

Nous avons entonné des chants de deuil

Et vous n'avez pas pleuré !

Jean-Baptiste vient en effet qui ne mange pas de pain et ne boit pas de vin et vous dites : Il est possédé. Vient le fils de l'homme qui mange et boit et vous dites : Voilà un glouton et un ivrogne, un ami des publicains et des pécheurs !

Mais la sagesse de Dieu a été justifiée par tous ses enfants (20). »

DEUXIEME PARTIE

LES VALEURS HUMAINES DE L'ACTIVITE SPORTIVE

23. L'action des Eglises dans le monde sportif se déploie donc d'abord dans le champ illimité de la formation des consciences ; elle est à caractère et à contenu éducatifs : aider les hommes à accéder à la conscience claire et vive des valeurs humaines du sport, leur apprendre à les cultiver et à les préserver contre les forces adverses, telle paraît bien être la ligne directrice de cette action. Mais quelle est « l'échelle de valeurs » qui serve à la fois de mesure, de point de référence et de point d'appui à l'action éducative des Eglises ? C'est à cette question que nous voulons apporter, dans cette partie, des éléments fondamentaux de réponse.

a) Eglises et valeurs

24. Avant toute autre considération, il importe de rappeler que les Eglises chrétiennes que nous sommes assumées et promeuvent sans réserve toutes les valeurs humaines qui font partie du plan de création de Dieu ; ces valeurs sont du reste habituellement leur premier terrain de rencontre et de coopération avec tous les hommes de bonne volonté qui travaillent avec sincérité à la promotion et à la défense des valeurs humaines, quelles que soient leurs convictions religieuses.

Mais, à l'action d'éducation aux valeurs qu'elles partagent avec beaucoup d'autres, elles apportent une ressource spécifique : la grâce salvifique du Christ qui déborde en effets sanifiants et guérisseurs de l'humaine condition, manifestement désaxée et désarticulée.

b) Valeurs du Royaume

25. Ces effets terrestres, propres à la phase initiale et préparatoire du Royaume, n'épuisent pourtant pas l'action de nos communautés chrétiennes ; leur mission propre est de révéler aux hommes les mystères du Royaume total et définitif, dans les cieux nouveaux et la terre nouvelle, et de les éduquer aux mœurs et à la nouveauté de ce Royaume.

L'Eglise, qui limiterait son action à la promotion de valeurs terrestres, sans référence à la foi chrétienne, ne serait plus l'image fidèle de Jésus-Christ, dont elle a reçu mission de prolonger l'incarnation rédemptrice dans l'histoire ; elle ne répondrait pas aux interpellations et aspirations des croyants ; pas plus qu'aux attentes ouvertes ou latentes des incroyants.

C'est donc vers l'union, en une synthèse vitale, de tous les efforts humains sportifs, avec les valeurs de la foi vivante opérant par la charité, que nous invitons tous les chrétiens à tendre de toutes leurs forces, afin de réaliser des performances de champions.

1. VALEURS DU CORPS

26. « L'unité de la santé de l'esprit et de celle du corps est l'idée qui a inspiré l'éducation physique de l'ancienne Grèce et de la culture du corps chez les Juifs (21). »

Le christianisme naissant partage ces vues.

Très tôt, toutefois, sous l'influence du néo-platonisme, se fait jour une méfiance excessive à l'endroit du corps humain.

Les tendances gnostique et manichéenne poussèrent cette méfiance jusqu'au mépris ; le corps, principe du mal, devenait l'ennemi de l'âme, à combattre : « La vision originale et unifiée de l'homme de la Bible s'était embrouillée de conceptions hostiles au corps (22). »

Il faudra des siècles pour surmonter totalement ce dualisme qui entraîne la pensée chrétienne en des mouvements oscillatoires, à droite

(18) L'Eglise dans le monde de ce temps, Vatican II, n. 1.

(19) Eccl 3, 4.

(20) Le 6, 31-35.

(21) WIDMANN, *Le Sport dans une perspective théologique*, Congrès de Munich, 1972, p. 84.

(22) SOLI, Georg, *ibid.*, p. 74.

et à gauche, selon les époques et les courants :
« Le christianisme a souvent tenté d'affirmer la bonté de la création sans délectation dans la chair de l'homme, ce qui est tout simplement impossible (23). »

Vision chrétienne de l'homme

27. Le pendule tend heureusement à revenir à son axe central, surtout depuis le début du siècle ; le texte suivant décrit bien la position actuelle des Eglises, que nous faisons nôtre :
« Dans la logique et le prolongement de l'incarnation du Fils de Dieu, la pensée chrétienne a pris, si j'ose dire, le parti de la condition humaine. Elle ne veut pas d'un spiritualisme qui considère le corps comme la prison de l'âme. Ce n'est pas seulement l'âme mais la personne humaine dans sa réalité totale qui fait l'objet de sa sollicitude. Le Christ n'est pas seulement la vie de l'âme, mais la vie de l'homme. C'est le tout qui est premier, non les parties : l'homme n'est pas une âme et un corps, ni une âme double d'un corps, mais un corps animé et une âme incarnée. L'homme est son corps et il est son âme tout à la fois (24). »

Le corps humain, cet admirable chef-d'œuvre

28. L'anthropologie chrétienne situe, en conséquence, l'homme au centre et au sommet de la création terrestre : il est la raison d'être et le terme de la création inachevée qu'il a comme vocation de conduire à son ultime perfectionnement terrestre et, dans le Christ Seigneur ressuscité victorieux de la mort, à son état définitif de perfection, dans les cieux nouveaux et la terre nouvelle.

Aussi, attentive aux merveilles de cet admirable chef-d'œuvre, le corps humain, qu'elle entoure du plus grand respect et protège contre toutes les formes de vivisection, elle se hâte de remonter jusqu'à son origine, pour le relier au Dieu créateur qui l'anima d'un souffle de vie et y projeta son image et sa ressemblance.

Animé du souffle de l'Esprit qui ne s'éteindra jamais, le corps de l'homme traversera la mort, comme sa dernière et définitive naissance à une vie transfigurée.

Le chrétien : un athlète et un ascète

29. Aussi, comme l'écrit Auer, « le chrétien s'harmonise à son corps. Il glorifie Dieu dans son corps lorsqu'il se réjouit de sa beauté et de sa force, mais aussi, quand il porte ses tensions et ses souffrances. L'expérience positive du corps n'est pas le privilège du païen.

« Mais la joie la plus totale de l'expérience physique porte avec elle la peine de son carac-

tère transitoire. C'est pourquoi il n'est pas de oui véritable au corps qui ne voile un non (25). »

Des forces antagonistes d'aliénation ou d'accomplissement, issues du dedans ou du dehors, se disputent l'expression corporelle de l'homme. C'est pourquoi il doit lutter avec son corps contre les tendances aliénantes qui le menacent, comme il doit avec ce même corps, par l'exercice, accroître sa combativité, sa vigueur, sa santé, sa souplesse, sa beauté, sa mobilité.
« C'est pourquoi, conclut Auer, l'homme est toujours un ascète ; mais, s'il lutte contre les tendances aliénantes de son corps, c'est aux fins d'en assurer la grandeur et la beauté (25). »

Les maîtres chrétiens sont unanimes à reconnaître que les sports sont une école d'ascèse et de discipline. C'est un maître exigeant que le sport. Il requiert ténacité, courage, maîtrise et contrôle de soi, abnégation. Pourquoi alors les croyants ne seraient-ils pas les plus grands amis de leur corps et les plus engagés dans la mise en valeur de toutes ses ressources, au prix même d'une ascèse libératrice, qui les configure en même temps au Christ Seigneur ? Comme l'a écrit Jürgen Moltmann, « la vie chrétienne, joie dans la libération et solidarité avec les captifs, jeu avec les sauvés et souffrance avec les égarés, témoigne dans le monde de la vie, de la mort et de la résurrection de Jésus-Christ (26) ».

2. VALEURS DE L'ACTIVITE PHYSIQUE ET SPORTIVE

30. La foi doit pénétrer la condition humaine sous tous ses aspects, y compris ses aspects physique ; or, « le sport signifie une éminente actualisation de notre être physique et de notre âme dans notre être physique et cela, d'autant plus que l'homme le pénètre de ses projets conscients, de ses techniques intelligentes, de sa volonté ennoblissante, s'identifiant à lui, rendant ainsi manifeste l'unité substantielle de l'être de chair que nous sommes (27) ».

On ne saurait mieux dire jusqu'à quel point la conscience du sportif est convertie en son corps, lorsqu'il mobilise toutes les énergies de son être dans un but de dépassement de soi ; si cette conscience est, en même temps et davantage, convertie à Dieu, on comprendra qu'elle entraîne tout l'homme dans son mouvement.

La vie théologique — foi, espérance et charité — passe en effet par les canaux de la condition corporelle de l'homme, à partir de son moi profond, le centre le plus intime de lui-même, où Dieu fait alliance avec lui, pour circuler, dans toutes les parties de son être humain et entraîner dans son courant ses dynamismes humains.

Si notre esprit devient de plus en plus humain, à mesure qu'il s'identifie à notre corps, la grâce divine, elle aussi, pour devenir vraiment humaine, doit se faire chair, à l'instar du Verbe de Dieu « qui s'est fait chair et a habité parmi

23. Cox Harvey, *Feast of fools*, p. 52 (notre traduction).

24. SÜENENS L.-J., cardinal-archevêque de Malines, congrès de Munich, Conférence d'ouverture, 1972. (DC 1972, n° 1616, p. 822. — NDLR.)

(25) Cité par Georg SOLL, dans *le Sport dans une perspective théologique*, p. 74, cf. note 22.

(26) MOLTSMANN J., *Theology and Joy* (SCM Press, p. 52). (Notre traduction.)

(27) BOUET Michel, *Signification du sport*, p. 19, 1968.

nous (28) », au point que saint Jean a pu écrire : « Ce que nous avons entendu, ce que nous avons vu de nos yeux, ce que nous avons contemplé, ce que nos mains ont touché du Verbe de vie, nous en rendons témoignage (29). »

Ces réflexions sont lourdes de conséquences ; en plus de résoudre les dichotomies corps-âme, nature-grâce, elles sont comme l'armature d'un solide projet d'éducation de la foi, dans et par l'activité sportive et physique.

3. LES VALEURS DES FONCTIONS DU SPORT

I. — LA FONCTION EDUCATIVE

a) Esquisse historique

31. L'histoire nous apprend que c'est par le biais de l'éducation, de l'hygiène et de la santé que la pensée chrétienne a rejoint l'activité sportive : « C'est l'éducation qui fut le point de rencontre entre le sport et l'Eglise. L'éducation physique a eu sa part dans presque tous les ouvrages éducatifs, religieux ou philanthropiques (30). »

L'intérêt des Eglises pour le sport ne s'arrête pas à ses fonctions d'éducation physique ; par elle, c'est l'éducation morale et sociale, voire ascétique qu'elles poursuivent ; elles découvrent « non seulement des points communs, mais des harmonies profondes et comme des points de parenté entre une saine pratique du sport et [leur] propre doctrine (31) ».

32. Un rapide coup d'œil sur l'histoire des sports, dans notre pays, montre à n'en pas douter le rôle prédominant joué par les Eglises, dans le domaine de l'éducation par les sports ; avant les arénas, les terrains de jeux et les stades, qui sont les témoins de la prise en charge par les pouvoirs publics des installations sportives, il y a eu les cours d'écoles et de collèges et les terrains d'églises, où s'ébat-tait la jeunesse sportive.

Cette époque est maintenant révolue ; le monde des sports, comme l'école, s'est sécularisé ; son extraordinaire expansion requiert des équipements et un personnel tels que seuls les Etats sont en mesure d'y pourvoir.

b) Situation nouvelle

33. La situation nouvelle créée par la sécularisation généralisée et la politisation du monde des sports indique aux Eglises et aux chrétiens leurs voies nouvelles d'engagement ; c'est manifestement dans la formation des consciences et l'éducation chrétienne des sportifs qu'ils doivent dorénavant investir le plus clair de leurs éner-

gies. C'est à ce niveau, faut-il le répéter, que se rencontrent les Eglises et les sports et que s'opère cette « synthèse vitale » ou symbiose mentionnée plus haut.

Les fonctions de dépassement, de loisir, de spectacle, de relations interpersonnelles, de même que la fonction agonale, la plus spécifique aux sports de compétition, laquelle implique l'idée de lutte, de combat, d'agression, sont englobées, pour notre propos, dans la fonction éducative.

Virtus du sport.

34. Les maîtres ne cessent d'invoquer les vertus éducatives des sports et leurs effets sur l'apprentissage de la vie et le développement harmonieux de la personnalité.

— Le sport canalise, accroît et règle les dynamismes physiques du corps ;

— Le sport met en branle les ressources intellectuelles d'attention, d'observation, d'analyse, d'ordre, de jugement, d'évaluation ;

— Le sport contribue à la formation du caractère : connaissance et contrôle de soi, conscience et mesure de ses limites, endurance, persévérance dans l'effort, goût de la réussite ;

— Au plan moral, la conscience du sportif est constamment affrontée à des défis humains majeurs : respect de l'autre, coéquipier ou concurrent, soumission aux règles du jeu, esprit d'équipe et coopération, partage, etc.

Et nous voilà introduits dans l'éducation sociale, par le sport :

— L'être-avec-contre de la compétition sportive implique des relations interpersonnelles à l'état vif, qui posent dramatiquement au sportif la question de sa conscience sociale et communautaire, de l'entraide, de la justice et de l'ordre social sportif, de la camaraderie et de la fraternité entre les hommes, aux plans local, national et international.

Représentation et situation.

35. Ces représentations idéalisées des valeurs associées au sport, dont l'énumération précédente donne un échantillon, correspondent-elles à la réalité vécue ? N'y aurait-il pas un décalage important entre la représentation et la situation ?

— L'élitisme qui élimine les faibles, qui sont la très grande majorité, et favorise les forts vait-il dans le sens de l'accessibilité des masses aux bénéfices du sport ?

— Et, le professionnalisme, s'il est prédominant, ne risque-t-il pas de transformer le sportif en travailleur d'élite, grassement payé, le loisir en travail et les gens du peuple en sportifs de salon et de spectacles ?

— Les sports ne deviennent-ils pas chaque jour davantage des activités de riches, dont les démunis seront de plus en plus exclus ?

Utiliser ou servir les valeurs.

36. On se demande si le discours et les idéologies sportives, professées et popularisées à grand renfort de publicité et de symboles, ne

(28) Jn 1, 14.

(29) 1 Jn 1, 1-2.

(30) WIBMANN, *loc. cit.*, note 21, p. 84.

(31) PAUL VI au Comité olympique international, 28 avril 1966. (DC 1966, n° 1472, col. 966. — NDLR.)

serviraient pas de paravent aux promoteurs et producteurs sportifs pour justifier la présence et les coûts d'une élite sportive. Et les pouvoirs politiques en place, plus ou moins consciemment, feraient leur jeu, pour des raisons nationales, sociales, économiques et évidemment politiques.

Si cette hypothèse s'avérait fondée, nous serions en présence d'un monde sportif qui utilise les valeurs associées aux sports plutôt qu'il ne les sert, qui masque, sous le couvert de valeurs encore communément reçues, la poursuite d'autres objectifs moins désintéressés.

Les tendances actuelles du monde sportif de notre pays nous obligent à nous poser de sérieuses questions sur le sort qu'il réserve à l'homme, tout homme et tous les hommes. Faudra-t-il ré-inventer un univers sportif où puissent se mouvoir à l'aise les masses populaires ? Serons-nous amenés à changer notre conception du sport, ou mieux, à créer une nouvelle conception du sport, qui lui restitue ses valeurs ? Ou, nous laisserions-nous imposer, par le système sportif, sa propre idéologie ?

Nous invitons tous ceux qui exercent une influence sur leurs concitoyens et sont d'abord attentifs aux véritables valeurs humaines, à poursuivre la recherche dans le sens de ces questions afin d'éclairer et de soutenir les bonnes volontés qui se lassent, faute de lumière et d'appui.

Une école parmi d'autres.

37. Pour notre part, nous voulons cependant rappeler, face à l'univers des valeurs du monde sportif, que :

1. Les sports ne produisent pas automatiquement et infailliblement les bienfaits qu'on leur prête, dans le domaine de la formation humaine ; ils n'ont pas de vertu magique ; ils n'ont ni la pureté originelle, ni le pouvoir créateur, ni l'intégrité fondamentale que leurs idéologues leur attribuent trop aisément. S'ils fournissent à ceux qui le veulent l'occasion favorable à l'acquisition de certaines qualités, ils ne procurent pas forcément toutes les conditions intérieures et extérieures nécessaires au succès escompté.

2. Les sports ne sont pas la seule école de vertu ou, au moins, la principale voie qui s'offre aux éducateurs pour la formation humaine ; il y a de nombreuses autres voies, même dans l'activité physique, qui devraient être davantage explorées et seraient plus accessibles et mieux adaptées. La tendance à faire de l'entraînement sportif la principale, sinon la seule école d'éducation physique dans les écoles et les centres, ne favorise guère une diversification adaptée.

3. Enfin, même si les sports étaient la meilleure école de formation, sinon la seule, le fait que, dans notre pays, à peine 10 % peuvent s'y livrer convenablement, nous obligerait encore à nous occuper du sort des autres 90 % qui, eux aussi, pourraient profiter à quelque degré d'une forme d'activité physique éducative.

Education populaire.

38. L'accès des masses à la culture et aux sports, du moins comme spectacle, invite à déborder largement l'enceinte du gymnase scolaire ; c'est toute la population qu'il faut viser, ce qui soulève l'urgence de l'éducation populaire permanente. A ce chapitre, les media d'information jouent un rôle capital qu'on ne saurait exagérer.

Education de l'agressivité.

39. La fonction « agonale » — lutte, combat — pose aux promoteurs et éducateurs de l'activité sportive les plus redoutables défis. Le langage utilisé dérive des champs de bataille : on parle de battre un adversaire, d'écraser une équipe... On attaque, on prend l'offensive, on frappe, on résiste... On est, le public le ressent et s'implique, dans un climat belliqueux. Les instincts combatifs sont non seulement supposés, mais utilisés, voire aiguillonnés. D'où l'importance de tracer rigoureusement les règles de leur déploiement ; à ce compte, l'activité sportive les récupère et les mobilise en champ clos, pour une lutte conventionnelle appelée compétition, qui les apaise et en libère le trop-plein.

Contre la violence.

40. L'être-avec-contre de l'activité sportive qui implique des relations interpersonnelles à l'état vil est un constant défi au respect de l'autre et à la maîtrise de soi, dans des conditions de provocation maximale ; aussi, risque-t-il toujours de dégénérer en véritables et violents combats.

L'agressivité est une impulsion difficile à juguler ; si elle n'obéit pas aux lois d'un contrôle sans merci, et davantage ; si ses manifestations belliqueuses sont intentionnellement recherchées comme attraction du spectacle, l'arène aura cessé d'être sportive pour devenir champ de bataille.

41. Les éducateurs, les entraîneurs et les moniteurs portent ici une très lourde responsabilité, surtout auprès des jeunes et des enfants. Jamais ils ne se prémuniront trop contre la tentation d'exploiter à des fins sordides les jeunes pousses de violence encore tendres, qui pointent déjà dangereusement dans l'être psychosomatique de ces jeunes, et les exposent à l'auto-destruction, du moins à des blessures et à des chocs irréparables.

II. — LA FONCTION HYGIENIQUE

42. De même que les Eglises ont toujours été attentives à soulager la souffrance physique — le nombre des institutions hospitalières et sociales qu'elles ont mises en place en témoigne éloquemment — de même ne sauraient-elles se désintéresser des croisades d'hygiène et de santé publique, dans lesquelles les sports sont concernés.

Peut-être, seront-elles appelées à prendre encore directement en charge les plus déshérités, qui requièrent plus d'attention : handicapés, mé-sadaptés sociaux, délinquants, que l'activité sportive contribue à réhabiliter.

III. — JEU ET PLAISIR

Les jeux

43. Le jeu fait partie, on le sait, de l'éventail des moyens aptes à régénérer les forces, à recréer, à faire le plein de joyeuse gratuité évasive, facteur de détente et de repos. Naturellement, pour parvenir à ces fins, le jeu doit demeurer lui-même et le joueur ne peut être transformé en tâcheron.

Il semble bien que tout sport de compétition est un mélange de travail et de jeu, où le souci de la victoire prédomine. Le contenu ludique de l'activité sportive devra-t-il être revendiqué et défendu comme un droit fondamental ? Ce pourrait être un aspect de la mission des chrétiens que de préserver et de valoriser les éléments « jeu » dans les sports.

Le plaisir

44. De même pourraient-ils scruter plus profondément la notion de plaisir, demeurée suspecte en maints endroits, pour en extraire et cultiver les valeurs positives : plaisir de s'ébattre, de jouer, de s'amuser, de rencontrer des camarades, plaisir de déjouer l'autre, de vaincre des obstacles, de savourer une victoire, de ressentir la joie des sommets dans la contemplation des paysages, le plein d'air pur qu'on respire, plaisir de la griserie du mouvement, des descentes vertigineuses, etc. Le plaisir qui s'attache à nos actes est comme l'antidote aux toxines de la déception, des échecs pénibles, des tensions du travail ; il est comme l'enrobage qui masque et adoucit les cachets amers de la vie courante.

45. Les réticences et les réserves des Eglises par rapport au plaisir se réfèrent surtout à l'hédonisme épicurien, qui a pour principe moral la recherche du plaisir pour lui-même ; plaisir n'est pas forcément débordement de sensualité ou débauche.

S'il importe d'en dénoncer les excès, il importe davantage de reconnaître et de promouvoir les vraies valeurs du plaisir : la joie qui dilate le cœur, l'euphorie, le contentement de soi, la délectation qui s'attache à une forte émotion, etc.

IV. — LES FONCTIONS CONNEXES

Métiers et professions

46. Une centaine de métiers et professions gravitent autour de l'activité sportive. Les hommes

de métier sont régis par les lois du travail que nous n'envisageons pas dans ce document.

47. Quant aux professionnels de l'éducation sportive — moniteurs, entraîneurs, promoteurs, professeurs, conseillers techniques et médicaux, reporters de la presse écrite, orale et visuelle, publicistes, etc., leur fonction les désigne tout naturellement à la défense et à la promotion des valeurs humaines des sports ; leur situation aux carrefours du monde sportif, leurs contacts directs fréquents, voire quotidiens, avec lui les établissent dans un rôle permanent d'éducateurs.

Fonction commerciale et industrielle

48. Il en va tout autrement des bailleurs de fonds, propriétaires et administrateurs des établissements, des équipements et des lieux sportifs, de même que des fournisseurs et des fabricants du matériel. Pas plus que dans d'autres réseaux de jeux ou d'amusements parallèles — cinéma, courses, par exemple — mais tout autant, des groupes d'intérêts se forment autour de l'activité sportive, au plan local, national et international. Ils peuvent constituer avec le temps de redoutables puissances économiques et, à la limite, créer des monopoles et bâtir des sortes d'empires, qui imposent leurs diktats au monde sportif et pourraient en fausser les mécanismes naturels et humains.

Marché de joueurs.

49. Certains monopoles financiers sur les établissements ou les clubs apparaissent moins odieux et moins directement contraires à la dignité humaine que des monopoles sur les sportifs ou équipes de sportifs professionnels, qui deviennent sous leur emprise de purs instruments de victoire à tout prix en vue des gains ou autres avantages qu'elle procure. Le sportif sacrifié sur l'autel de la gloire ou de Mammon, poussé à l'entraînement jusqu'à épuisement, mis sur le marché à prix d'argent, exploité parfois jusque dans sa conscience, ne ressemble-t-il pas trop à l'esclave sacrifié aux arènes, pour le plaisir de l'empereur ? « Des mesures doivent être prises pour protéger le sport et les sportifs de toute exploitation à des fins politiques, commerciales ou financières, et de pratiques abusives et avilissantes, y compris l'usage des drogues (32). »

Les médias d'information.

50. Les groupes d'intérêts trouvent, dans les media d'information et leurs commanditaires de puissants et indispensables alliés.

On est proprement sidéré par les sommes fabuleuses qui sont consacrées à la publicité

(32) Charte européenne du sport, art. 5 (15 juin 1975)

des sports et à la publicité à l'occasion des émissions sportives.

Si encore cette publicité avait au moins quelque affinité avec l'éducation ! Très rarement, se mêlent à l'information des éléments de formation du public et des joueurs à l'humanisme sportif.

Ne serait-il pas temps que les réseaux d'Etat, tout au moins, réservent ces heures précieuses à la formation de l'esprit sportif dans son sens le plus intégral ?

Les pouvoirs publics, qui ont depuis longtemps soustrait l'éducation aux hasards des intérêts privés, ont-ils assez perçu l'importance, pour le bien commun, d'une éducation sportive soustraite aux pouvoirs de l'argent ?

Des associations libres.

51. Aussi, le moment semble-t-il venu, pour le monde des sports, de s'autogérer et d'établir ses propres pouvoirs, par la création d'associations et de fédérations autonomes, comme l'a fait le monde du travail. En régime capitaliste, cette troisième force s'est avérée indispensable au maintien d'un certain équilibre sans cesse menacé. Aussi, nos Eglises, qui se sont à maintes reprises compromises en faveur des travailleurs, ne ménageront ni leurs forces ni leur appui pour la promotion d'organismes autonomes, dirigés par leurs membres, attentifs à leurs intérêts et guidés par leur souci de préserver et de promouvoir les valeurs humaines du sport.

Formation des maîtres.

52. L'Etat devrait porter autant d'attention à la formation des maîtres en activité physique et sportive qu'à toute autre activité éducative, conformément aux règles d'un humanisme respectueux des valeurs et de la dignité de la personne humaine. Autrement, ils livreront en pâture à toutes les ambitions et passions le capital humain engagé dans ces secteurs.

Le sport et les défavorisés.

53. Faut-il enfin rappeler à l'attention, sinon à la commisération des pouvoirs publics, le sort des démunis, des enfants surtout, qui n'ont que la rue ou quelques pieds de terrain pour s'ébattre, ont peu ou pas d'accès aux sports, faute de moyens, et sont privés même de camps de vacances et autres moyens d'occuper sainement leurs loisirs ?

Nos Eglises devront s'employer, de toutes leurs forces, à soutenir l'effort de tous ceux qui se penchent sur cette troublante situation, qui fait la honte de notre soi-disant civilisation urbaine et, à défaut d'engagements publics suffisants, nos Eglises devront investir énergies et argent pour suppléer à l'impuissance, sinon à l'incurie des pouvoirs, et atteindre les pauvres

de Jésus-Christ, rivés à leur trottoir ou cloisonnés dans leurs taudis, privés du droit élémentaire de pouvoir jouer.

Elles seront plus attentives encore au sort des handicapés auxquels les sports peuvent redonner la capacité, le goût et la joie de vivre.

TROISIEME PARTIE

LES MOTIVATIONS DES SPORTIFS

a) Motivation anthropocentrique

54. Les fonctions de l'activité sportive, telles que sommairement décrites plus haut, trouvent en principe leur écho dans la personne du sportif qui y découvre la ou les raisons de s'y engager.

Tel sportif s'adonnera à un sport par besoin de mouvement, tel autre pour acquérir la sécurité personnelle et la confiance en soi ; tel sera attiré par le défi compétitif ou la combativité, tel autre par le goût du succès ou du risque ou de l'aventure ; tel qui répugnera à combattre un adversaire s'enivrera à combattre les éléments de la nature : vent, marée, eau, air, montagne, et tel autre, plus contemplatif, exultera à se fondre dans la nature, pour communier à sa sauvage splendeur ou à son accueillante douceur.

Et, dans l'un ou plusieurs de ces exercices, un sportif peut poursuivre l'amélioration de sa santé, l'accroissement de sa fortune, une agréable et exigeante diversion, la rencontre d'amis ou la joyeuse griserie de l'immersion dans des groupes sportifs, une plus grande maîtrise de soi, la solitude pour la prière et le climat favorable à la contemplation.

b) Motivation théocentrique

55. Ce n'est pas par-delà, mais à l'intérieur de son univers sportif, que le chrétien engagé est appelé à vivre et à rayonner sa foi. Bien plus, pouvons-nous dire, c'est son univers sportif illuminé par sa foi et soutenu par son espérance qui devient son univers spirituel, de sorte qu'en déployant ses activités sportives, il déploie en même temps et dans les mêmes gestes les dynamismes de sa vie théologique.

Le sportif peut, en effet, poursuivre à la fois plusieurs buts qui ne s'excluent pas, parce qu'ils se situent à des niveaux divers de sa seule et unique conscience, concentrant dans un seul et même geste polyvalent les résultats divers recherchés : bienfaits physiques, hygiéniques, esthétiques, thérapeutiques, artistiques, moraux, intellectuels, mystiques. La motivation théologique traverse ces couches diverses, les pénètre, les englobe et les entraîne dans son mouvement vital vers Dieu. C'est cette motivation qui porte alors toutes les autres et les engage dans son mouvement ascendant.

Souci de dépassement.

56. Cette vision dynamique du chrétien en mouvement vers Dieu, par des actes sportifs comme par le travail, le manger, le boire ou par toute autre activité qui exige un dépassement de soi, peut paraître utopique; elle s'inscrit pourtant dans la foulée de l'idéal proposé par le Seigneur, qui invite tous les disciples à la perfection de la charité et, donc aussi, le sportif. « Tu aimeras le Seigneur ton Dieu de toutes tes forces (33). » N'est-il pas précisément, dans la compétition, le spécialiste du dépassement? Quel chrétien mieux que lui peut comprendre le sens des exhortations de saint Paul, pressant les nouveaux convertis à entrer dans la lutte « à la façon des athlètes qui s'engagent dans les courses du stade à la poursuite de la victoire (34) »?

L'amitié d'abord, ensuite la compétition.

57. Le chemin théologal, tracé brièvement dans cette section, passe naturellement aussi et d'abord par l'amour fraternel, objet du second commandement qui est semblable au premier. Le rival du stade n'est pas un ennemi; c'est un camarade de la même discipline, que le hasard des compétitions amène à affronter dans l'arène. Ce serait dommage si la lutte sportive faisait des alliés et amis d'hier des ennemis d'aujourd'hui ou de demain; les revanches sportives qui dégénèrent en vengeance de personnes ou de groupes ne s'exercent plus dans l'aire du sport; elles ont transformé le stade en champ de bataille.

Il est bien normal que les entraîneurs fassent appel à tous les ressorts de la personnalité et à toutes les ressources d'énergies de leurs joueurs; Dieu veuille qu'ils insistent tout autant sur le respect de l'autre, dans la victoire comme dans la défaite.

Glorifier Dieu dans son corps.

58. C'est la consigne que donne saint Paul aux chrétiens de Corinthe. Si « la gloire de Dieu, c'est l'homme vivant » selon la belle expression d'Irénée de Lyon, dans le jaillissement de toutes les énergies de son être, le chrétien sera plus sensible encore à la splendeur corporelle qui résulte d'une culture méthodique et rationnelle des ressources physiques par la pratique des sports.

« L'homme religieux célèbre dans l'exaltation le corps qu'il reçoit du Dieu Créateur, dont l'Incarnation lui révèle l'éminente dignité; il en déduit le droit et le devoir d'être heureux dans

sa chair d'homme. Il chante la terre et la vie qui éclate, dans le déploiement des énergies de son être et jaillit de son cœur l'action de grâce (35), dont les trois strophes suivantes d'un beau cantique donnent une illustration :

59. *Loué sois-tu, Seigneur, pour la lumière sur le stade, la souplesse et la détente du corps qui bondit soudainement, léger et libéré de son poids de matière.*

Loué sois-tu, Seigneur, pour l'explosion de joie de qui franchit en vainqueur la ligne d'arrivée et pour l'immense clameur qui monte parfois du stade.

Loué sois-tu, Seigneur, par l'audace et le risque et le vertige avant l'envol du tremplin au plongeur, par la tente du campeur sur la rive ensoleillée d'un lac (36). »

60. « L'homme façonne le sport à son image et ressemblance, comme toute activité culturelle; il peut lui infuser des valeurs très riches de sens, à condition qu'il soit lui-même non seulement un homme de sport, mais un homme tout court (37). »

Et, s'il est cet « homme nouveau » décrit par saint Paul, recréé dans la justice et la sainteté à l'image de Jésus-Christ, il peut lui infuser en outre les valeurs de la vie théologale, qui englobe toutes les autres valeurs et les engage dans son mouvement ascendant « vers les cieux nouveaux et la terre nouvelle où résidera la justice (38) ».

(14 janvier 1976.)

LE GROUPE MIXTE DE TRAVAIL
DES EGLISES DU CANADA.

Pour la Conférence catholique canadienne.

Most Rev. Joseph R. WINDLE; S. Exc. Mgr Eugène LAROCQUE; Rt. Rev. Michael O'CONNELL; V. Rev. Roman DANYLAK; Armand DESAUTELS, A. A.; Gilles BLOUIN, A. A.; Irénée BEAUBIEN, S. J.

Pour le Conseil canadien des Eglises.

R. Rev. W.-J. ROBINSON; M. Brian RUTTAN; R. M. Otto REBLE; Miss Agnès ROY; brigadier J. CRAIG; R. docteur Donald WATTS; R. docteur Donald RAY.

(35) SOLI Georg, *le Sport dans sa perspective théologique*, p. 80.

(36) BROSSARD Yves, *le Sport*, Flammarion, 1961, p. 199-200.

(37) SUESENS L.-J., cardinal, allocution d'ouverture au Congrès de Munich, 1972. (DC, loc. cit., p. 818. VDLR).

(38) 2 P 3, 13.

(33) Mt 22, 37.

(34) 1 Co 9, 24.